

TRAVAUX SOUS TENSION EN BT SUR LES OUVRAGES Recyclage

Module Encadrant « Émergence »

+

Module Encadrant « Réseaux souterrains en câbles à isolation synthétique »

Formation agréée par le Comité des Travaux Sous Tension sous la codification
TST BT – EME + SOU CIS

La recommandation du CTST aux employeurs de personnels qui travaillent sous tension en BT sur les Ouvrages de distribution d'Energie électriques est téléchargeable sur <https://www.comite-tst.com>

Objectifs :	Professionnaliser et maintenir les compétences nécessaires pour encadrer des équipes pratiquant des activités spécifiques sous tension sur des Ouvrages de types « Émergence » et « Réseaux souterrains en câbles à isolation synthétique ».
Public concerné :	Personnes ayant sous sa responsabilité des équipes pratiquant des travaux sous tension BT.
Prérequis :	Savoir lire, écrire et parler le français (<i>formation adaptée possible sous condition</i>). Avoir participé à une information sur le cadre général des Travaux Sous Tension (<i>souhaitable</i>) (Réf. FORMAPELEC : INFO 31) La participation à la formation nécessite d'être en possession des EPI adaptés.
Durée :	3 jours en continu (21 heures).
Pédagogie :	La progression pédagogique s'appuie sur l'observation de la préparation et de l'exécution des exercices pratiques sur les ouvrages Émergence et Réseaux Souterrains en câbles à isolation synthétique » en TST. 60 % du temps est consacré à l'observation des travaux pratiques.
Évaluation des acquis :	Néant
Outils pédagogiques :	Salle de cours équipée, plateforme TST BT et outillages spécifiques agréés.
Accessibilité :	En cas de restriction médicale ou autres restrictions, un plan de compensation individuel pourra être mis en œuvre en amont de l'inscription, sur demande et sur validation de la faisabilité technique.
Dotation du stagiaire :	Documents, vêtements et EPI nécessaires voir la liste détaillée page 3.
Documents de fin de formation :	Attestation de formation.
Lieu :	Site FORMAPELEC agréé par le CTST.

CONTENU DU STAGE

1 – Accueil et présentation de la formation – (30 min)

2 – Théorie – (5 h 30)

- Présentation de l'accidentologie TST BT.
- Rappel sur les CET BT.
- Rappel sur les FT
- Chaque exercice est précédé de la préparation et de la validation du processus opératoire.

3 – Travaux pratiques – (15 h)

Exercices imposés

- Confection ou réfection d'une extrémité de câble sous tension et raccordement.
- Réalisation d'un accessoire souterrain de dérivation de réseau.

Exercices optionnels

(Modifiables en fonction de la demande de l'employeur et du diagnostic établi par le formateur lors du premier exercice de mise en situation)

- Pose d'un nouveau départ monobloc sur un tableau BT de poste HTA/BT.
- Habillage de pièces nues sous tension (*tableau, grille...*).
- Connexion et déconnexion sous tension d'un câble de section supérieure à 35 mm² sur différents types de grilles en coffrets, armoires de réseau et sur un tableau BT de poste HTA/BT.
- Connexion et déconnexion sous tension d'un matériel en fiche technique (*par exemple shunt, commutateur de réseau, connectique de moyen de réalimentation, etc.*).
- Mise en œuvre d'une EJAS sous tension.
- Identification d'un câble BT sous tension à l'aide d'un appareil d'identification agréé (a minima une démonstration).
- Habillage d'une fouille.
- Création d'un branchement avec confection d'une dérivation de type SDI CPI 240/35 sur un câble principal à neutre périphérique.
- Présentation d'un connecteur tétrapolaire.
- Modification de réseau avec confection d'une dérivation de type JNI ou JNC 240/240.
- Réalisation d'un bout perdu.

Remarques : Une évaluation portant sur la connaissance des procédures et la réalisation pratique sera réalisée lors des différentes mises en situation.

Elle permettra, à partir d'une liste de critères spécifiques et validée par le Comité des TST, de déterminer l'aptitude ou la non-aptitude du stagiaire à pratiquer les activités sous tension dans l'ouvrage concerné.

DOCUMENTS À FOURNIR POUR L'INSCRIPTION

- Bulletin d'inscription avec engagement écrit de l'employeur en précisant **qu'il s'inscrit en tant qu'Encadrant**.

DOCUMENTS QUE DOIT POSSÉDER LE STAGIAIRE POUR SUIVRE LE STAGE

- Néant

VÊTEMENTS ET EPI QUE DOIT POSSÉDER LE STAGIAIRE POUR SUIVRE LE STAGE

- Vêtements de travail
- Vêtement de pluie.
- Paire de chaussures de sécurité et / ou bottes (NF EN ISO 20345).
- Casque de chantier.